

MODALITES
Opération exceptionnelle
Samedi 28 Janvier 2012



Pour tout achat le samedi 28 Janvier 2012 d'un montant minimum de 80€ effectué dans l'un de nos Hypermarchés participant à l'opération bénéficiez de 8 € (sous forme d'un Bon d'achat) à valoir sur vos prochains achats en magasin.

Offre valable uniquement le samedi 28 Janvier dans les hypermarchés à enseigne Carrefour ou à enseigne Carrefour planet participants et à l'exception de Carrefour Digne les Bains, des Stations Service d'autoroute et du drive.

Pour bénéficier de cette offre :

- Le samedi 28 janvier 2012, vous devez vous rendre dans l'un des Hypermarchés participant à l'opération et effectuer des **achats** pour un montant **minimum de 80€** (*hors carburant et services tels que billetterie, vacances, services financiers, assurances, cartes cadeaux, téléphonie, parapharmacie, bijouterie, drive*).
- 1 bon d'achat de 8€, vous sera remis par l'assistante de caisse (*coupon imprimé en caisse*)

ATTENTION : 2 achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (*exemple : un client dépense 40 € le matin et 40 € l'après midi : aucun coupon ne lui sera remis*).

Utilisation du bon d'achat remis :

- Le bon d'achat est valable uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour ou à enseigne Carrefour planet participants à l'opération (*hors Station d'autoroute Carrefour et drive*).
- **Le bon d'achat est utilisable du 28 janvier au 12 février 2012.** Hormis ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.
- **Le bon d'achat est valable pour tout nouvel achat supérieur ou égal à huit (8) euros** (*hors carburant et services (billetterie, services financiers, assurances, voyages, téléphonie, cartes cadeaux, parapharmacie, drive)*).
- Le bon d'achat est utilisable en une seule fois. Il ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

**Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés,
le bon d'achat devra être restitué ou le montant du bon d'achat accordé pour ce ou ces produit(s) sera
déduit du montant à rembourser.**